

King-Charles & Cavalier-King-Charles Club des Epagneuls Nains Anglais

(Affilié à la Centrale Canine)

(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'agriculture - Arrêté du 22/5/1969)

Siège social : La Malmaison - 77510 VERDELOT -

Site Internet: www.cena.asso.fr

41e Exposition Nationale d'Élevage

Avec attribution du C.A.C.S. de la Centrale Canine

COMPTANT POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024 Qualificative pour le concours agricole 2025

Dimanche 15 septembre 2024 à ST AMAND MAGNAZEIX (87)

GPS 46.1752594750813 1.353260466427426

Sous l'égide de La Centrale Canine et de l'Association Canine Territoriale de la Haute Vienne et son président M. Franck BONNET MARTINS

Exposition dans un cadre champêtre très agréable, de grands chapiteaux seront dressés en cas d'intempérie.

Très facile d'accès avec de nombreux axes routiers (à la croisée de l'autoroute A 20 et A 73)

Possibilité de garer les camping cars



Engagements possibles sur internet : https://cedia.fr - paiement sécurisé -

JURY PRESSENTI:

King Charles toutes classes:	Chanta	TRANCHANT	(F)
------------------------------	--------	-----------	------------

Cavalier King Charles:

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le Jury en cas de défaillance, ou si certains juges ont trop de chiens, d'attribuer en priorité les classes Baby, Puppy, Vétéran et éventuellement Jeune à d'autres juges.

PARADE DES CHAMPIONS ET VETERANS SUR LE RING D'HONNEUR

Il sera possible de passer le test BREATH (King et Cavalier) pendant la nationale d'élevage. Les inscriptions se font en ligne sur CEDIA en même temps que les engagements (20€)

Nouveauté : Vous pourrez faire réaliser l'empreinte dentaire de votre chien. Inscription en ligne sur CEDIA en même temps que les engagements (gratuit)

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES NATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S.

LIEU/DATE: L'EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE se tiendra à St AMAND MAGNAZEIX, le dimanche 15 septembre 2024.

ARRIVEE & JUGEMENTS : L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h 30. Les jugements commenceront à 9 h 30 précises. Ils pourront être interrompus pour le déjeuner entre 12h et 14h.

LOGEMENT: Les chiens seront logés dans des cages ou dans des zones délimitées qu'ils ne devront quitter que pour se rendre dans le ring se faire juger. Toute infraction à cette disposition peut entraîner l'exclusion du chien et la suppression de ses récompenses.

SORTIE DES CHIENS: Les chiens ne pourront quitter l'Exposition avant 16h. Les exposants s'y engagent par le fait même de leur inscription.

AFFICHAGE: Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45cm de hauteur et de 35cm de largeur: le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage; les principales récompenses obtenues par l'élevage; l'annonce des portées à vendre; un seul panneau est autorisé par exposant. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

SERVICE VETERINAIRE: Le Service Vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition: des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau; des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ainsi que des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le Service Vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la Société Organisatrice.

ANNULATION: En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés déduction faite des frais déjà engagés et non récupérables par la société organisatrice.

ENGAGEMENTS: Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix. Sont refusés les personnes qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines, les personnes qui appartiennent à une association non affiliée à la Centrale Canine. Sont admis à l'Exposition tous les chiens King Charles et Cavalier King Charles, même ceux sans pedigree, figurant aux classifications établies par laC.C. et la F.C.I. Les chiens dont l'engagement ne serait pas correct se verront privés de l'homologation de toutes récompenses.

SERONT REFUSES: a)Les inscriptions qui seraient parvenues à l'adresse désignée par le Club après la date de clôture des engagements; b)Les engagements «au poteau» le jour de l'Exposition; c) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'Exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Elevage et Reproducteur, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement en simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du premier chien est indiqué catalogue compris. Les chiens engagés par trois à cinq en Lot d'Elevage devront préalablement être inscrits dans une classe individuelle (soit Ouverte, Intermédiaire, Baby, Puppy, Jeune, Champions ou Vétérans) et en avoir acquitté le montant. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société, même si l'exposant ne peut présenter son chien. Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté à l'entrée de l'Exposition. Seuls les chiens ayant obtenu au moins un «Excellent» dans une exposition organisée sous les règlements de la Centrale Canine peuvent être acceptés «Hors Concours» ou «ne concourant pas».

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES : (les limites d'âge sont comptées au jour de l'Exposition).

CLASSE BABY (ne donnant pas droit à l'attribution du CACS) pour chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

CLASSE PUPPY (ne donnant pas droit à l'attribution du CACS) pour chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

CLASSE JEUNE (ne donnant pas droit à l'attribution du CACS) pour chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.

CLASSE INTERMEDIAIRE : (donnant droit à l'attribution du CACS en compétition avec la classe ouverte) Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois

CLASSE OUVERTE (donnant droit à l'attribution du CACS en compétition avec la classe intermédiaire) pour les chiens âgés de $15\,\mathrm{mois}$ et plus

CLASSE CHAMPION (ne donnant pas droit à l'attribution du CACS) réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (préciser la date d'homologation) âgés d'au moins 15 mois au jour de l'Exposition.

CLASSE VETERAN (ne donnant pas droit à l'attribution de CACS) pour chiens de plus de 8 ans.

CLASSE D'ELEVAGE (classe pouvant être constituée au poteau) : doit être composée de 3 à 5 chiens d'une même race, sans distinction de sexe, ni de couleur de robe, et déjà engagés dans une classe individuelle (soit Intermédiaire, Ouverte, Baby, Puppy, Jeune Champions ou Vétérans). Ces chiens doivent être nés chez le même producteur, mais peuvent appartenir à des exposants différents. Un producteur peut engager plusieurs lots d'affixe, chaque lot de 3 à 5 chiens (même engagés dans des classes différentes) constituant une entité indivisible.

CLASSE REPRODUCTEUR : (classe pouvant être constituée au poteau) pour tout sujet engagé, accompagné de 3 à 5 de ses sujets, issus de 2 partenaires pour les femelles et de 3 partenaires pour les mâles, eux-mêmes inscrits en classe individuelle.

HORS CONCOURS OU NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens non exposés, inscrits à un livre d'origine reconnu par la FCI, accompagnant l'exposant.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS: Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, à l'ordre du CLUB DES EPAGNEULS NAINS ANGLAIS, par chèque bancaire ou postal (ou mandat international pour les étrangers).

CLOTURE DES ENGAGEMENTS: La clôture des engagements est fixée au 31 août 2024 (date de réception). Tout engagement parvenant au lieu désigné par le Club des Épagneuls Nains Anglais après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS:

- 1) Des engagements : le Club se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés.
- 2) Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire.
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte est formellement interdite.
- d) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS: Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin d'un interprète (fonctions qui en aucun cas ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre des engagements dépasse 60 chiens environ. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite. Les exposants ayant des chiens à présenter dans différentes classes devront répondre immédiatement à l'appel d'entrée dans le ring, au besoin en prévoyant des aides : aucun jugement ne sera retardé.

RECLAMATIONS: Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 90 € qui restera acquise à la Société organisatrice si, après examen, elles sont reconnues sans fondement. Dans tous les cas non prévus par le présent règlement, le Règlement de la Centrale Canine s'appliquera.

SANCTIONS: Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Centrale Canine avec extension possible aux Manifestations organisées par les Associations affiliées:

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société organisatrice;
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée ;
- g) le fait de prendre part à un titre quelconque à une manifestation canine non reconnue par la Centrale Canine entraînera, pour son auteur et son chien, l'exclusion de toutes récompenses. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Centrale Canine

RESPONSABILITE: La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leurs lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions, ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition. (Voir § Réclamations)

CONFIRMATION : Les chiens présentés pourront être confirmés par un expert français présent. Se munir impérativement du formulaire de demande correctement rempli et signé, du certificat de naissance et de la carte d'immatriculation du chien à confirmer. Le tatouage sur le chien doit être parfaitement lisible.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT EN FRANCE

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par des Vétérinaires sanitaires désignés par le Directeur des Services Vétérinaires du Département. Ces vétérinaires peuvent refuser l'admission des animaux pour non conformité aux conditions sanitaires. Les animaux présents doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra pouvoir être justifiée à tout moment.

IMPORTANT:

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, pour le 31 août 2024, photocopie du certificat de vaccination contre la rage des chiens provenant de l'étranger.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

VERY IMPORTANT

The administration departmental veterinary force the organizers to give to the service departmental veterinary surgeons, for august, 31st, 2024, photocopy of the certificate of vaccination against the rage of the dogs coming from abroad. We ask you to join this photocopy to your sheet of engagement

Feuillet à retourner à CEDIA - NE CENA - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

King-Charles & Cavalier-King-Charles

A remplir par le propriétaire en caractères d'imprimerie - UNE SEULE FEUILLE PAR CHIEN - Photocopies CORRECTES acceptées À ENVOYER À : CEDIA - NE CENA - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Renseignements: Tél. 01 64 04 37 73 - 09 67 58 19 08

Aucun engagement non accompagné de son règlement (chèque, virement bancaire à l'ordre du CENA) ne sera accepté

41° EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE - Dimanche 15 septembre 2024 DEMANDE D'ENGAGEMENT

Cadre réservé

RACE:	☐ Cavalier k	King Charles	COULEUR	:: □ E	Blenheim □ Tricolore 〔	□ Noir Feu □ Ruby
Sexe : ☐ Mâle ☐ Femel	le Né le					
Nom du Chien :						
LOF:		_ Tatouage:				
Nom du Père :		ou n° identifica	tion par transpon			
Nom de la Mère :						
Nom du Producteur :						
Nom du Propriétaire :						
Adresse:						
Code Postal :		Ville :				☐ je ne souhaite pas que ces coordonnées
Tél.:		Mail :				apparaissent sur le catalogue
Classe d'engagement :	Into	ermédiaire 🗖 Vétéran 🗖	Ouver Pup	te □ py □	Champion ☐ Baby ☐	Jeune ☐ Ne concourant pas ☐
Pair	re 🗆	Couple 🗖	Lot d'Affi	xe 🗆	Lot Reproducteur 🗖	Confirmation 🗖
MONTANT DES DROI	TS D'INSCRIPT	ION AU CONCO	OURS	PA	ARADE DES CHAMPI	IONS & VETERANS :
Catalogue compris	Adhérent CENA à jour de cotisation 2024	non adhérent	Sommes adressées		Inscription gratu Prière de se munir des	
1 ^{er} chien (Hors Baby et Puppy)	42€	54€			Tous les titres F.C.I.	seront acceptés.
2 ^e chien (Hors Baby et Puppy)	30€	42€			Engagements possib	
3º chien	18€	30 €			https://cedia.fr - pa ATTEST/	
Par chien (à partir du 4°)	15€	30€			clare sincères et véritables les renseigneme	ents fournis. J'accepte de façon absolue et ette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris
Par chien (à partir du 6°)	5€	30€		conna	issance. En conséquence j'exonère spécia	alement la société organisatrice de toutes es, vol, maladie et autres dommages divers
Baby et Puppy	15€	30€		chien	ou mon chenil ne sont pas, à ma connaiss	oi-même. Je certifie sur l'honneur que mon ance, atteints d'une maladie contagieuse et
Vétérans (+ de 8 ans)	10€	20€		l'expo	sition.	adies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'ores et déjà de me voir appliquer les sanc-
Ne Concourant Pas	10€	20 €			prévues par le présent règlement ou ceux de	
Confirmation seule (Chien non exposé)	18€	24€		Fait à		
Test BREATH	20€	30€			ure (précédée de "lu et approuvé")	
Empreinte dentaire	Gratuit	5€		Signat	rure (précédée de "lu et approuvé")	
		Total				

La confirmation est gratuite pour les chiens exposés

Cotisation 2024: voir formulaire au verso

EXPOSANTS ETRANGERS:

Joindre OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE à votre engagement

EXPOSITION SANS CAGES

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS PAR COURRIER: 31 août 2024 1 seule date de clôture.



Protocole

Test fonctionnel pour les races brachycéphales BREATH (BRachycephalic Exercise Aptitude Test for Health)

Tout chien des races brachycéphales (cf. liste ci-dessous) peut participer. Le test fonctionnel est fait pour être organisé par un club de race, avec la possibilité d'accueillir tout chien des races concernées. Le test fonctionnel est indépendant du TAN. Le TAN peut prendre en compte la réussite du test fonctionnel, mais les autres épreuves devront être menées après la réalisation du test fonctionnel.

Ce test fonctionnel est noté par un vétérinaire. Il est assisté par des experts du club de race organisateur (1 expert pour 2 chiens testés simultanément), les experts peuvent être juges des races concernées ou non.

Le test consiste en une distance à parcourir en un temps donné par le chien accompagné de son propriétaire (ou d'une personne désignée par son propriétaire) en marche rapide. Le chien doit suivre le parcours balisé, il est chronométré. Il peut être réalisé en intérieur. Le test doit s'effectuer de préférence à une température ambiante allant de 15 à 20°C si possible et pas au-delà de 25°C ni en-dessous de 10°C. Le test fonctionnel est organisé dans des conditions de température et d'environnement raisonnables.

Les couples distance/temps sont définis par race :

200 to apros anotamos, tempo com acimio par race .					
Race	Distance à parcourir	Temps max	Race Distance à parcourir		Temps max
Bulldog	500 m	6 min	Epagneul pékinois	250 m	10 min
Bouledogue Français	500 m	6 min	Griffon Belge	500 m	6 min
Carlin	500 m	6 min	Griffon Bruxellois	500 m	6 min
Dogue de Bordeaux	500 m	6 min	Shih Tzu	500 m	6 min
Epagneul japonais	500 m	6 min	Terrier de Boston	500 m	6 min
Epagneul King Charles	500 m	6 min			

Le test fonctionnel n'est pas une performance physique, les chiens doivent pouvoir le passer sans effort excessif, les propriétaires ne doivent pas pousser leurs chiens au-delà de leurs capacités physiques naturelles. Le vétérinaire peut à tout moment disqualifier un chien, s'il considère que son état physique le justifie. Un chien qui ne finit pas le parcours ou le finit au-delà de la limite de temps fixée est disqualifié, il ne pourra pas repasser le test ultérieurement.

À l'arrivée, le vétérinaire juge l'état physique du chien, si le chien présente un essoufflement ou tout autre signe de fatigue excessive, il sera disqualifié. Si non, il aura réussi le test fonctionnel.

En cas de réussite au test, le chien peut être classé en 2 catégories :

- Apte (BREATH-1): Le chien a passé le test, il satisfait aux conditions de celui-ci, mais il apparaît essoufflé, tirant la langue ou légèrement fatigué, ou bien proche de la limite maximale de temps.
- Apte + (BREATH-1+): Le chien a parcouru la distance facilement dans un temps moindre et n'arrive pas du tout essoufflé.

Les résultats BREATH-1(AAAA) / BREATH-1+(AAAA) (test fonctionnel réussi en année AAAA) et BREATH-0 (disqualifié au test fonctionnel) seront affichés sur les pedigrees comme une performance. Un formulaire de résultat doit être rempli **pour tous les chiens ayant passé le test** (réussi ou non) et envoyé par le club organisateur au Service Santé de la SCC pour enregistrement.

Un chien peut passer le test BREATH à partir de l'âge de la confirmation. Il est conseillé de renouveler le test tous les 2 ans pour un chien.



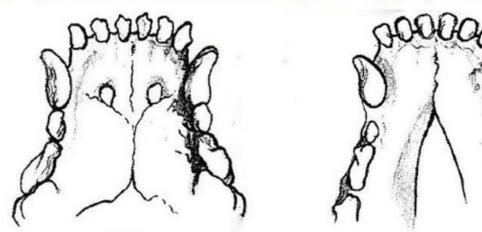
King Charles & Cavalier King Charles

Club des Epagneuls Nains Anglais (Affilié à la Société Centrale Canine)

FICHE DENTAIRE (âge requis 12 mois) Race : Cavalier King Charles, King Charles
Nom du chien :
Date de naissance :// - Numéro de LOF :/
dentification :
Origines: Père:
Mère:
Producteur : – Propriétaire :

Mâchoire Supérieure

Mâchoire Inférieure



*Cocher les dents manquantes & reporter dans la case « remarques » les absences de dents ou autre problème dentaire

Incisives Présentes : OUI –NON Canines Présentes : OUI –NON

Remarques:

Examen effectué à la Nationale d'Elevage Saint Amand Magnazeix le 15 septembre 2024

Nom & Signature du Juge

Nom & Signature du Propriétaire

ATTENTION

L'exposition se déroule à l'extérieur, prévoyez des protections contre la météo : soleil, chaleur, pluie...

TOMBOLA AVEC DE NOMBREUX LOTS

Les exposants engageant sur internet en classe champion sont priés d'adresser une copie des titres à CEDIA - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM ou champion@cedia.fr

Adressez le plus rapidement possible vos engagements.



Concours présentation enfant et son chien : Inscription sur place le 15 septembre 2024

DOTATIONS ET RECOMPENSES

Les organisateurs de l'exposition accepteront avec grand plaisir les coupes, prix et récompenses que vous auriez l'amabilité d'offrir. Toutefois, nous vous remercions de bien vouloir prévoir des conditions d'attribution simples afin de ne pas multiplier les jugements.

Vous voudrez bien en faire part au club avant la date de clôture afin de pouvoir les inscrire au catalogue.

Les prix devront être marqués et remis par les donateurs eux-mêmes.

Adhésion présentée par (parrain) Mme, Mlle, M.:

A LA PAUSE DÉJEUNER, **UN APÉRITIF CONVIVIAL SERA** OFFERT PAR LE CLUB AUTOUR DES SPÉCIALITÉS "APÉRITIVES" OUE **CHACUN VOUDRA BIEN APPORTER**

Date et signature (obligatoire)

du demandeur

BUVETTE ET SANDWICH SUR PLACE King-Charles & Cavalier-King-Charles

(CLUB DES EPAGNEULS NAINS ANGLAIS)

	Site Internet : wv	vw.cena.asso.fr		
DEMANDE				
gné, Mme, Mlle, M.				
	Prénom			
	Code Post	de Postal Téléphone		
non adhésion ou renou	uvelle mon adhésion au 🕮 d	les Epagneuls Nains Ang	lais en qualité de :	
	Membre Actif: 37 € - ☐ Coup	ole : 47 € - 🔲 Bienfaite	eur:111€	
■ Propriétaire	☐ Eleveur	☐ King Charles	☐ Cavalier King Charles	
-mail est importante poui	r recevoir rapidement des informa	ations)		
ou par chèq	virement bancaire : IBAN FR76 jue au nom de : Club des Epag	5 1660 6100 1884 8914 neuls Nains Anglais et	le faire parvenir à :	
1	non adhésion ou renou Propriétaire mail est importante pou	DEMANDE □ D'ADHESION O (mettre une croix dans la gné, Mme, Mlle, M. Code Post non adhésion ou renouvelle mon adhésion au Membre Actif : 37 € - □ Coup □ Propriétaire □ Eleveur Propriétaire □ Eleveur Règlement par virement bancaire : IBAN FR76 ou par chèque au nom de : Club des Epag	(mettre une croix dans la case correspondante gné, Mme, Mlle, M. Prénom Code Postal on adhésion ou renouvelle mon adhésion au Chb des Spagnads Nains Ang	